



Les Trophées de l'innovation

En partenariat avec



HANDECO organise sa 6^{ème} manifestation nationale « Les HandiFormelles » afin de mobiliser les employeurs publics et les entreprises privées autour des achats solidaires.

A cette occasion, nous avons souhaité motiver nos partenaires/fournisseurs autour de l'innovation avec le soutien financier de la Fondation Handicap Malakoff Humanis.

A ce titre, nous organisons « Les Trophées de l'innovation » avec une remise de prix qui aura lieu le 30 septembre 2022 sur un site parisien prestigieux.

Trois acteurs du secteur du Handicap lauréats se verront remettre chacun un prix qui récompensera les dossiers jugés « remarquables », par un jury composé à la fois de représentants du secteur du Handicap, mais aussi de représentants de la fonction Achats et RH Handicap des entreprises.

Vous pouvez présenter un projet dans les catégories suivantes :

- **Innovation technologique,**
- **Innovation sociale/sociétale,**
- **Innovation digitale,**

Plusieurs projets s'inscrivant dans ces trois catégories peuvent être présentés.

Ces trois prix sont dotés de 2 000 € chacun et un des trois prix fera l'objet d'un vote « coup de cœur du public » qui se verra attribuer une dotation supplémentaire de 1 000 €.

Ce trophée est lancé auprès des quelques 2200 ESAT/EA du secteur du Handicap.

Le (les) dossier(s) de participation devra(ont) être retourné(s) à l'adresse suivante : tropheeshandiformelles@handeco.org avant le 15 juillet 2022. (Chaque participant ne pourra déposer qu'un seul dossier pour chaque catégorie, soit au maximum 3 dossiers par participant).

Plus d'informations : voir le règlement des trophées.

DOSSIER DE PARTICIPATION FOURNISSEURS - LES TROPHÉES DE L'INNOVATION 2022

Raison sociale de la structure participante :

Coordonnées de la personne pouvant être contactée sur ce dossier :

Effectif de l'entreprise ou de la structure :

Activité (s) et descriptif de l'entreprise ou de la structure :

Si votre projet remporte un des trois prix quelle(s) personne(s) vous représentera (ont) le 30 septembre 2022 ?

.....

1-DANS QUELLE(S) CATEGORIE(S) SOUHAITEZ-VOUS PARTICIPER ?

- INNOVATION TECHNOLOGIQUE
- INNOVATION SOCIALE/SOCIÉTALE
- INNOVATION DIGITALE

Vous pouvez présenter un dossier dans chacune des catégories.

2-ORIGINE DU PROJET :

Développez et expliquez pourquoi vous vous êtes lancés dans ce projet, répond-t-il à une demande client, pensez-vous que c'est un projet incontournable pour le développement de votre structure, est-ce un projet qui renforce la qualité de vos prestations/produits, de vos organisations, de la performance client, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3-DECRIEZ ET ARGUMENTEZ VOTRE PROJET

Expliquez votre projet et définissez-le (ou les) point(s) fort(s) qui font de ce projet un projet innovant. Comment se positionne-t-il dans le marché référent du service, de la prestation, de la technologie, etc. ? A-t-il déjà été remarqué (prix, trophée, presse, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4-VALORISEZ ET OBJECTIVEZ VOTRE PROJET

Quel est son niveau de maturité et avez-vous des indicateurs et/ou du reporting chiffré(s) (qualité, RSE, RH...) pour conforter la pertinence de ce projet ? Avez-vous des retours d'expérience, des témoignages pour conforter la performance de ce projet, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IMPORTANT

SUR QUELS CRITÈRES PORTERA LE CHOIX DU JURY DANS LES TROIS CATÉGORIES :

Les dossiers des candidats seront évalués et sélectionnés au sein de chaque catégorie. Les participants à un trophée pourront présenter un dossier dans une ou plusieurs catégories. Les critères pris en compte par le jury pour évaluer les dossiers porteront d'un point de vue général sur :

- Le caractère innovant du projet et son potentiel économique ou sociétal ou commercial.
- La spécificité, l'originalité et ou l'exemplarité de l'innovation,
- Les moyens mobilisés par les structures pour atteindre leur objectif : partenariats, mécénat, marketing, accompagnement financier...),
- L'impact de l'innovation : création d'emplois, évolution des compétences en interne, meilleure communication avec les clients sur des activités de reporting par exemple, création de nouvelles fonctions ou encore renforcement de la stratégie RSE (environnementale, sociale, sociétale et économique)... Meilleure accessibilité et amélioration aussi des produits/services, de la qualité, de la réactivité commerciale, des organisations, bref tous les éléments qui font de cette innovation un avantage concurrentiel indéniable.

Et plus précisément par catégorie sur :

- ✓ **Innovation technologique** : On entend par innovation technologique de produit ou de service, la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir à l'utilisateur, des services objectivement nouveaux ou bien améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – produits, procédés ou services.
- ✓ **Innovation sociale et/ou sociétale** : L'innovation sociale et/ou sociétale est quant à elle une réponse à des problématiques citoyennes au sens large du terme, pour lesquelles les entreprises peuvent apporter une réponse (mécénat, financement de causes, accompagnement de projets ...).
- ✓ **Innovation digitale** : C'est une innovation qui utilise les technologies de la communication et de l'information digitale pour :
 - améliorer l'accessibilité des produits/services de ses propres clients ;
 - accroître la visibilité et la notoriété de son établissement EA/ESAT, afin de capter de nouvelles entreprises et de nouveaux clients.

Le dossier de participation devra être retourné à l'adresse mail suivante :
tropheeshandiforMelles@handeco.org

Toutes les informations relatives à ce trophée sont disponibles dans le règlement annexé à ce dossier de participation.

Date limite de réception : **le 15 juillet 2022.**

Pendant toute la durée de dépôt des dossiers, vous pouvez contacter :

Mélanie Berland-Saoud au 01 88 40 51 48

Marija Jovanovic au 01 88 40 51 46